

Tennis Club Verbier Bagnes  
Inauguration des courts et clubhouse au Châble  
le 29 août 2015

Voici en résumé les quelques mots que j'ai eu le plaisir de vous adresser lors de l'inauguration des courts de St-Marc.

« Mesdames, Messieurs, Chères Amies, Chers Amis,  
Pour le président de commune, c'est toujours un plaisir et une joie d'assister à l'inauguration d'infrastructures sportives. Soutenir les clubs dans leur engagement notamment pour notre jeunesse est un devoir incontournable pour l'autorité politique. Je félicite toutes les personnes qui se sont engagées à la construction de ces nouveaux courts. Une mention toute spéciale à Robert Colomb qui a conduit ce chantier de main de maître et qui a permis de réaliser de belles économies.

Tennis et politique ont, vous en conviendrez, des traits communs. Dans les 2 cas il s'agit d'abord d'échanges. Si au tennis il faut tenter le coup gagnant ou espérer la faute de son adversaire, en politique il n'en va pas tout à fait de même. Il faut cultiver l'art du compromis et éviter que la décision prise n'aille à l'encontre du bien public. Mais convenez-en avec moi, il y a là-aussi un côté sportif qui fait appel aux capacités qu'ont les protagonistes de lire le jeu, d'anticiper le retour de son adversaire. Bref, c'est un peu comme la vie.

La commune a le plaisir Mesdames et Messieurs, de vous offrir l'apéritif. C'est aujourd'hui le moins qu'elle puisse faire pour vous féliciter et vous remercier de votre engagement à la noble cause du sport et de notre jeunesse. »

**Eloi Rossier**  
Président



Commune de Bagnes  
Greffes communal

---

Route de Clouchèvre 30  
1934 Le Châble

tél.	+41 27 777 11 00
fax	+41 27 777 11 01
tél. direct	+41 27 777 11 13
e-mail	<a href="mailto:e.rossier@bagnes.ch">e.rossier@bagnes.ch</a>
Nouveau site internet	<a href="http://www.bagnes.ch">www.bagnes.ch</a>

Monsieur le Président de la Commune, Mesdames, Messieurs, Chers amis sportifs,

Voilà, la fusion souhaitée par beaucoup, a eu lieu officiellement durant l'assemblée générale du TC Verbier le 14 mars 2014. Cette fusion a permis notamment la création de cet ouvrage, que l'on constate indispensable aujourd'hui et qui répond donc à un véritable besoin pour tous les amoureux de la petite balle.

Un bref historique pour dire que le 1<sup>er</sup> terrain de tennis existe depuis l'année 20.07.1978, avec l'inauguration sous la présidence de M. Jean Claude Troillet. Puis un 2<sup>ème</sup> terrain a été réalisé quelques années plus tard. A l'époque il n'y avait ni vestiaire, ni sanitaire. La proximité de la patinoire et du foot permettait tant bien que mal aux différents passionnés de la petite balle de « faire avec ».

Mais, avec le nombre de membres grandissant, cela ne suffisait plus.

Puis il y a une petite dizaine d'années les 1ères discussions ont eu lieu avec notamment la commune. Le comité du TC Bagnes et l'ensemble de ses membres ont pris la balle au bond – la construction de la salle St-Marc – pour tout faire afin de doter le TC Bagnes d'installations dignes de ce nom.

Ainsi aujourd'hui nous avons le plaisir de vous accueillir au magnifique club-house du TC Verbier-Bagnes. De par sa taille et sa qualité il répond de manière parfaite aux besoins et aux attentes des membres. Avec un vestiaire femmes avec douche et une autre pour les hommes. Une salle avec garde-manger et cuisinette ainsi qu'un wc séparé. Aujourd'hui bien sûr c'est « portes-ouvertes » et profitez donc de visiter l'ensemble.

Un système d'ouverture des portes automatiques combiné avec un système de réservation des courts via le net est en passe d'être installé.

Quelques chiffres :

- coût de l'ouvrage SFr. 140'000,-
- montant payé par le TC Bagnes SFr. 85'000,-
- montant payé par le TC Verbier SFr. 30'000,-
- montant payé par la Commune de Bagnes SFr. 25'000,-

MERCI bien sûr et évidemment à tous bénévoles et autres membres du club ou pas qui ont œuvré à la réalisation de ce magnifique ouvrage.

MERCI à la commune pour la mise à disposition du terrain (droit de superficie) et pour sa participation financière fort appréciée.

MERCI à toutes les entreprises qui ont participé à la construction de ce club-house.

Et MERCI enfin à Robert Colomb qui a géré d'une main experte et avec grande compétence cette magnifique réalisation.

Aux joueurs nous demandons un peu de tolérance et de compréhension, voire même de la patience. Il est vrai qu'avec les différents épisodes de la rénovation lourde du sportif de Verbier et de l'impossibilité d'utiliser tout ou partie des courts de Verbier, ceux du Châble sont très occupés et cela démontre au moins du succès grandissant du tennis dans la commune. Preuve en est que l'investissement de chacun en valait la peine. Les 81 juniors du Club démontre également que le tennis dans notre région a un bel avenir et laisse peut-être entrevoir à court terme l'éclosion de futurs champions.

A ce jour notre club compte 119 membres actifs, 11 étudiants, 4 « familles » (16 personnes), 81 juniors, et 86 non-joueurs (Passifs) 14 membres d'honneur, 7 membres du comité soit un total de 334 membres ce qui en fait le 2<sup>ème</sup> club de la commune. Nous avons également 3 équipes d'interclubs toutes très dynamiques.

Je remercie encore ici tout mon comité (Caroline, Roland et plus particulièrement les membres de la commission qui a organisé cette journée à savoir Jérôme, Gaétan & Dirk) !

Vive le sport, vive le tennis, vive le Tennis-Club Verbier-Bagnes et bonne fin de journée !

Daniel Guinnard, Président du TC Verbier-Bagnes, 29.08.2015.

Mon cher Eloi,

Quelques mots  
pour te remercier d'être venu à  
l'inauguration des terres.

A part ça tu m'aurais  
demandé de te rappeler 2 choses.

- 1) Pose d'un grillage de gré de ce  
nom entre le terrain de foot et le terrain.
- 2) Le registre foncier facture une  
somme importante lors de chaque  
transaction immobilière. Cette  
somme devrait normalement servir  
à financer l'asile au tourisme.

Salutations

Robert Colomb

le 29.08.2015

Messieurs les présidents de la commune de Bagnès et  
du tennis club Verbriv-Bagnès, Mesdames, Messieurs, chers  
amis sportifs.

Etant donné que tout le monde commence  
à avoir soif <sup>de pain</sup> je serai bref.

En 2013 le conseil général avait voté un  
crédit de 500000 francs pour le déplacement des tennis.

Il faut le rappeler les anciens tennis avaient été payés par le club!  
Le lendemain de cette votation les ouvriers étaient sur place et ont  
commencé la démolition des courts et du mur d'entraînement!!

Après plusieurs discussions avec les représentants  
communaux je me suis engagé à ne pas dépasser le budget  
à condition de faire la surveillance des travaux et ceci gratuitement!

C'est ainsi que j'ai pu obtenir "le sol Smart-court"  
que vous voyez ici, et que nous désirons. Fin de l'automne 2013 les  
2 courts étaient fonctionnels

N'aimant pas le mot "retrofit" je dirais que mon  
"changement d'activité" m'a permis de passer du temps pour projeter  
et faire réaliser le club-House.

Les plans de mise à l'enquête ont été déposés le 31 janvier 2014  
et grâce au sérieux des entreprises le club-House était terminé à la  
fin de l'été.

Aujourd'hui c'est l'inauguration et le moment de remercier  
tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation  
de ce magnifique complexe qui est une preuve en plus pour  
la construction du tourisme régional.

Je vous remercie!

Allocution de Robert Colomb, ancien président du  
Tennisclub Bagnès, TCB. 29.08.2015